

Communauté de communes du

Limouxin

Rapport d'activité

2023





Suivez l'actualité du territoire de la
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU LIMOUXIN

www.cc-limouxin.com



FACEBOOK



INSTAGRAM



YOUTUBE



LINKEDIN

SENTIER ESCUEILLENS-ET-SAINT-JUST-DE-BÉLENGARD, RANDOS RAZÈS

L'année 2023 a été marquée par des défis mais aussi par des réussites significatives pour notre intercommunalité. En publiant ce rapport d'activité, nous souhaitons partager avec vous les avancées, les réalisations et les perspectives d'avenir qui ont jalonné notre parcours collectif. Tout d'abord, nous tenons à saluer l'implication et l'engagement de tous les acteurs locaux : élus, agents, partenaires économiques et associatifs, ainsi que les citoyens. Ensemble, nous avons su faire face à des enjeux majeurs tout en maintenant le cap sur nos objectifs communs.

L'année écoulée a vu le lancement de plusieurs projets structurants destinés à dynamiser notre territoire. La zone d'activités économiques a permis d'accueillir des entreprises innovantes, génératrices d'emplois et de valeur ajoutée. Notre soutien aux petites et moyennes entreprises locales s'est concrétisé par des aides financières et des actions de formation, renforçant ainsi le tissu économique local.

La transition écologique demeure au cœur de notre action. Le Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) se positionne comme une solution incontournable pour les collectivités locales. Nous avons des objectifs clairs afin de réduire la quantité de déchets produits tout en favorisant le réemploi et le recyclage. Par ailleurs, nous encourageons les initiatives innovantes et les partenariats fructueux afin de diminuer notre empreinte sur l'écosystème naturel.

Le bien-être de nos concitoyens est une priorité. Les projets de rénovation et de développement des infrastructures contribuent à améliorer le cadre de vie, en rendant nos espaces publics plus agréables et fonctionnels. La réhabilitation des quatre déchèteries du territoire et l'inauguration de la maison de santé pluriprofessionnelle de Belvèze-du-Razès l'attestent. Les services de proximité ont été renforcés, notamment dans les domaines de la petite enfance, de la santé et de la mobilité, avec l'objectif de répondre toujours mieux aux besoins des habitants.

L'animation de notre territoire passe également par le soutien aux initiatives culturelles et sportives. Les événements organisés cette année ont rencontré un vif succès, favorisant la rencontre et l'échange entre les habitants. De plus, des actions spécifiques ont été menées pour renforcer la cohésion sociale et lutter contre les inégalités, en partenariat avec les associations locales.

Le bilan de cette année 2023 témoigne de notre capacité à innover, à collaborer et à relever les défis. Nous abordons l'avenir avec confiance, forts des enseignements tirés et déterminés à poursuivre notre engagement pour que notre intercommunalité soit un lieu où bien grandir, bien vivre et bien vieillir. Nous remercions chaleureusement toutes celles et tous ceux qui ont contribué à ces succès et nous invitons chacun à continuer de s'impliquer pour construire ensemble un avenir meilleur.

Votre Président
Pierre Durand

Le mot du Président



Pierre DURAND



Rapport d'activité 2023 des services de la Communauté de Communes du Limouxin, selon l'article L. 5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales.

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :
Pierre DURAND

RÉDACTION :
Communauté de communes du Limouxin

CONCEPTION / MISE EN PAGE
/ CRÉDIT PHOTOGRAPHIQUE :
Service Communication, 09/2024

IMPRESSION : JF IMPRESSION

TIRAGE : 100 exemplaires

CONTACT
Service communication
2 place Joseph Alcantara
CS63013
11303 LIMOUX Cedex

communication@cc-limouxin.fr
<https://cc-limouxin.com/>
04 68 31 40 78

SOMMAIRE



-1-

Un projet de territoire au service des habitants

Carte d'identité du territoire.....	p. 06
Petites Villes de Demain.....	p. 08
Convention Territoriale Globale.....	p. 09
Plan Climat Air Énergie Territorial.....	p. 10
Ambition pour le territoire.....	p. 10
Pôle d'Equilibre Territorial et Rural.....	p. 11



-2-

L'attractivité du territoire

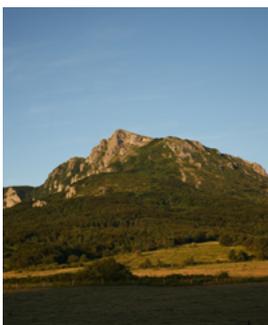
Bien vivre avec la nature.....	p. 12
Protéger nos ressources.....	p. 13
Culture pour tous et par tous.....	p. 15
Soutenir tous les âges de la vie.....	p. 17
Santé, une affaire de tous.....	p. 21
Habitat, urbanisme et réseaux.....	p. 22



-3-

Le développement du territoire

Synergie intercommunale.....	p. 24
------------------------------	-------



-4-

Les moyens de l'intercommunalité

Pôle ressources.....	p. 28
Communication.....	p. 30
Informatique.....	p. 31
Soutien aux communes.....	p. 31



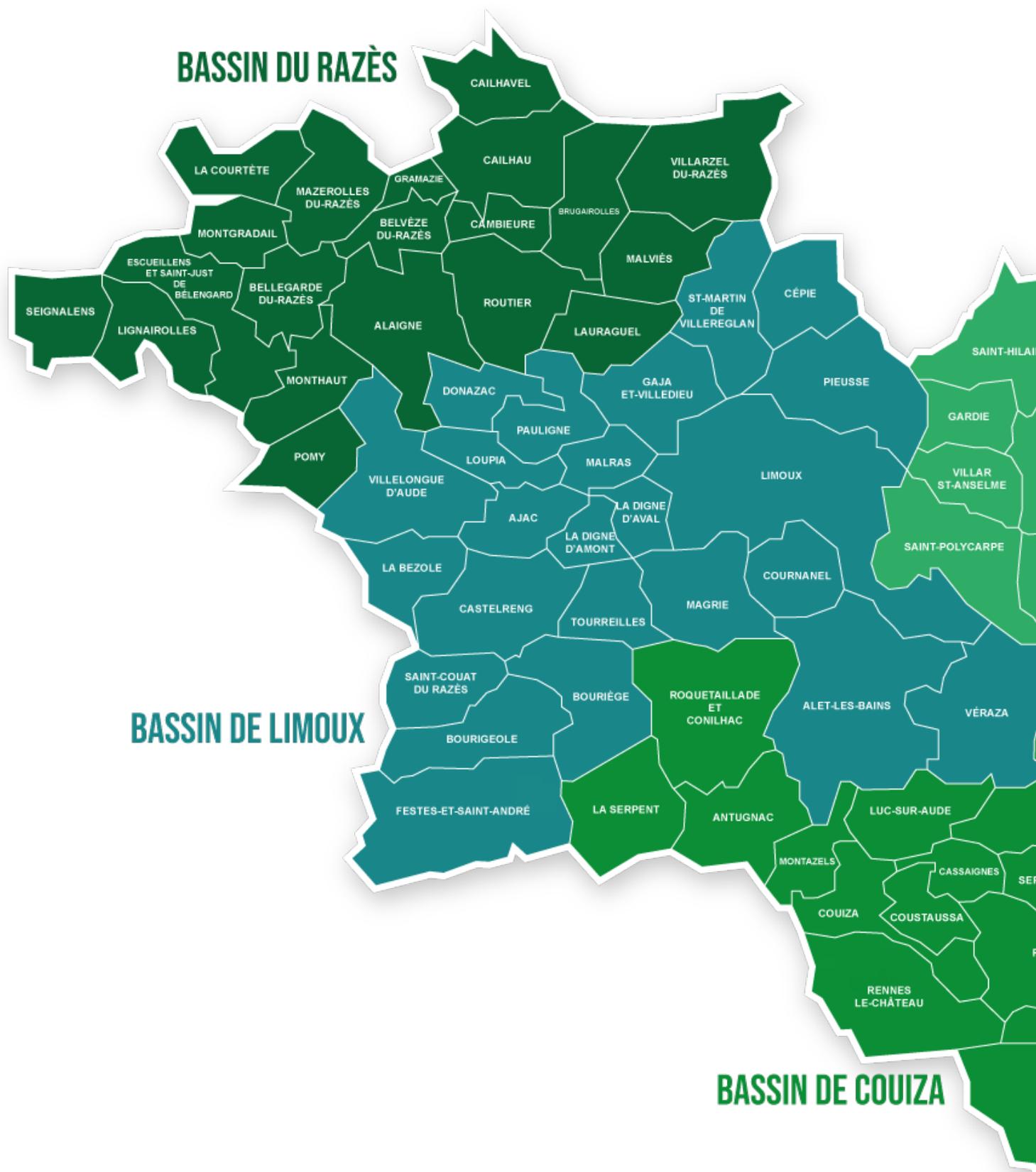
-5-

L'organisation interne

Composition du bureau.....	p. 33
Organigramme des services internes.....	p. 34

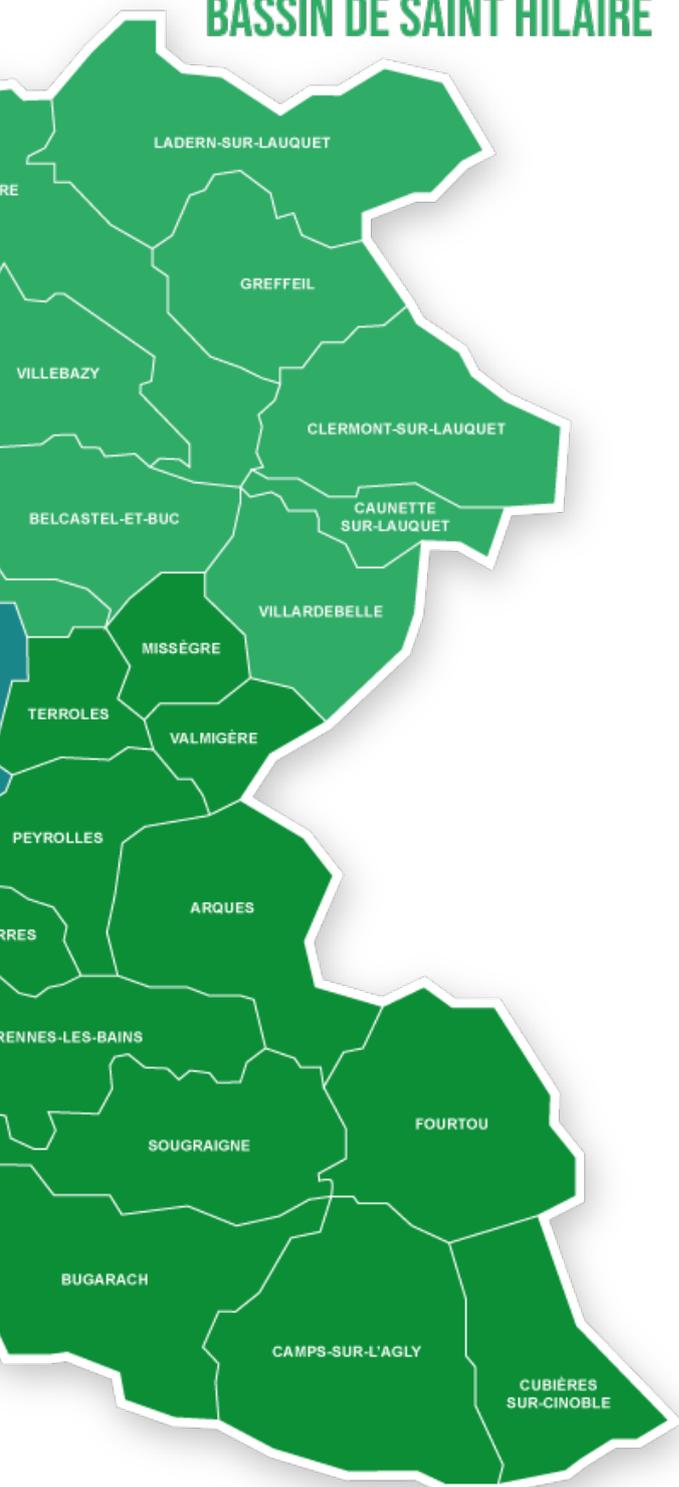


LA CARTE D'IDENTITÉ DU TERRITOIRE



- ▶ **76** communes
- ▶ **791** km²
- ▶ **28 531** habitants

BASSIN DE SAINT HILAIRE



INFORMATIONS À RETENIR

Pays : **France**

Région : **Occitanie** - Pyrénées Méditerranée

Département : **Aude** (11)

Arrondissement : **Limoux**

Cantons : **La Région Limouxine / La Piège au Razès / La Haute-Vallée de l'Aude**

Président : **Pierre DURAND**

- Nombre de conseillers communautaires : **103**

Membre des syndicats :

- Traitement des déchets : **COVALDEM 11**
- Energies : **SYADEN**
- **PETR** : Pôle d'Équilibre Territorial Rural de la Vallée de l'Aude
- **PNR** : Parc Naturel Régional Corbières Fenouillèdes
- Syndicat mixte de gestion d'Occitanie Zone Économique **OZE Charles Cros**
- Syndicat mixte de l'**Abattoir de Quillan HVA**
- **Adhésion aux syndicats** : Haute-Vallée de l'Aude, Fresquel, Orbieu Jourres, Agly, Grand Hers.

UN PROJET DE TERRITOIRE AU SERVICE DES HABITANTS

Au cours de l'année écoulée, la Communauté de communes du Limouxin a poursuivi son engagement en faveur du développement harmonieux et durable de notre territoire. Grâce à une collaboration partenariale renforcée, nous pouvons avancer sur des dispositifs en place et préparer un avenir prometteur pour notre communauté.

PETITES VILLES DE DEMAIN

Le programme Petites Villes de Demain, porté par la Communauté de communes du Limouxin, s'appuie sur les communes de Limoux et de Couiza pour définir un **projet de territoire** dont la vocation est de répondre aux enjeux de demain, quel que soit le sujet concerné. Il s'agit donc d'un programme qui a vocation à rassembler les énergies locales, départementales, régionales et nationales autour de **synergies transversales, au service des habitants du territoire**.

Aux côtés du plan climat, du plan local d'urbanisme, des services techniques et des espaces verts, du projet alimentaire territorial, du contrat local de santé, du contrat de ville, et de l'ensemble des acteurs qui sont l'avenir du territoire, il a vocation, avec humilité mais détermination, à construire l'avenir. Ce travail en cours dans les domaines de l'habitat

et de la mobilité, doit innover d'autres champs transversaux, en s'appuyant sur les compétences des uns et des autres.

Le programme **Petites Villes de Demain** permet de mettre du lien entre la multiplicité des dispositifs, programmes, schémas et autres plans, de la dimension macro à la dimension micro. L'année 2023 a permis d'avancer dans cette vision transversale sur deux thématiques centrales : **la mobilité et l'habitat**. Il s'agit de penser le territoire de demain dans toutes ses dimensions, au-delà des compétences de l'intercommunalité.

- ▶ *Comment peut-on se préparer aux bouleversements à venir en matière de réchauffement climatique, de transition énergétique et écologique ?*
- ▶ *Quelles seront les conséquences en matière d'habitat, de mobilités, d'alimentation et d'agriculture ?*
- ▶ *Comment allons-nous accompagner les habitants dans ces transitions ?*

Il est donc question de **réfléchir à l'avenir et de le construire collectivement** au travers d'actions concrètes qui vont contribuer à la mise en œuvre de ce projet de territoire.

Habitat

Une étude pré-opérationnelle d'opération



territorial car toutes les thématiques sont interdépendantes.

Perspectives 2024

- ▶ Signature d'un contrat bourg centre sur Limoux et Couiza.
- ▶ Définition des interventions en matière d'habitat privé suite à l'étude pré-opérationnelle d'opération programmée.
- ▶ Mise en œuvre d'un schéma intercommunal des mobilités.
- ▶ Déclinaison du plan de référence sur Limoux en stratégie et programme d'action opérationnel.
- ▶ Plan de végétalisation/renaturation sur Limoux.

programmée a été mise en œuvre concernant l'habitat privé, afin d'envisager les moyens à mettre en œuvre pour **développer une offre de logements sur Limoux et le Limouxin**. Le but est de lutter contre l'habitat indigne et insalubre, la vacance, la précarité énergétique et en adaptant les logements aux besoins d'une population vieillissante. L'année 2023 a concerné la **phase de diagnostic**.

Mobilité

La présence de l'intercommunalité au **schéma départemental des mobilités** mis en œuvre par le Conseil Départemental de l'Aude, permet de co-construire les mobilités de demain en Limouxin.

La participation des habitants, et principalement celle de la jeunesse, a également été un sujet important avec les Assises Intercommunales de la Jeunesse.

L'action du dispositif Petites Villes de Demain permet à l'intercommunalité d'être présente au sein de différentes instances partenariales, de mettre en œuvre des projets sur le territoire, de créer des synergies transversales et territoriales. Elle permet de sortir d'une seule intervention en matière de domaines de compétences techniques à une vision globale en matière de développement

CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE

Une **Convention Territoriale Globale** (CTG) a été contractualisée en 2021 entre la Communauté de communes du Limouxin et la CAF de l'Aude pour la période 2021-2024. Elle définit le projet social du territoire Limouxin et recouvre les champs d'intervention de la CAF : petite enfance, enfance, jeunesse, parentalité, logement et cadre de vie, animation de la vie sociale, accès aux droits et inclusion numérique.

La CTG s'appuie sur un diagnostic partagé qui identifie l'existant et les besoins des habitants du territoire. Il s'agit de rendre plus complémentaires et efficaces les interventions de la Communauté de communes du Limouxin, des communes et des Syndicats Intercommunaux à Vocation Unique (SIVU) signataires, et de la CAF. La signature d'une CTG conditionne d'autre part le versement des « *Bonus territoire* », aides de fonctionnement complémentaires aux prestations de service unique et ordinaires.

En vue du renouvellement de la CTG pour le territoire Limouxin, pour la période 2025-2029, le COPIL du 14 décembre 2023 a lancé l'élaboration de la prochaine CTG – et en premier lieu de la partie diagnostic partagé.

Contrat d'Aide aux Projets jeunes du Limouxin (CAP Jeunes du Limouxin)

Le dispositif issu des Assises de la Jeunesse de 2015, et lancé en 2017, a été reconduit pour l'année 2023. 2500 euros ont été alloués au

fonds mutualisé, auxquels s'ajoutent les 2500 euros de la commune de Limoux et les 5000 euros du Département de l'Aude qui ont signé une convention avec la Communauté de communes. Le dispositif vise à attribuer des aides financières aux jeunes qui résident sur le territoire de la communauté de communes, âgés de 16 à 30 ans, aux fins de contribuer à l'accomplissement de leurs projets - contre la réalisation d'une mission civique de proximité, sur le territoire, dont la durée est fonction du montant de l'aide accordée.

Deux projets ont dans ce cadre fait l'objet d'une attribution d'aide financière :

► **2000 euros** pour contribuer au financement d'un stage en propulsion spatiale à la NASA, contre la réalisation de conférences scientifiques au lycée Jacques RUFFIÉ ;

► **2000 euros** pour contribuer au financement d'un projet de voyage collectif porté par la Maison des Lycéens de Jacques RUFFIÉ. Voyage de deux jours à Paris pour visiter l'Assemblée Nationale et le Sénat. Aide attribuée contre la participation des lycéens aux Assises de la Jeunesse.

Assises de la Jeunesse

Cinq ateliers thématiques ont réunit lors d'un forum le 26 janvier 2023, 112 jeunes, âgés de 16 à 30 ans, aux côtés d'élus et représentants des services de la Communauté de communes, de la commune de Limoux, d'associations du territoire et de la CAF de l'Aude.

Ces discussions amènent des propositions pour le territoire du Limouxin et la volonté de donner une suite institutionnelle aux Assises de la Jeunesse. Pour ce faire, un comité de pilotage a été mis en place, réunissant des jeunes, des élus et des partenaires du territoire.

PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL

Le 10 octobre 2023, le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) a été approuvé définitivement et donne à l'intercommunalité une direction possible au sujet de la transition écologique et énergétique.

Ainsi entre 2023 et 2028, les actions en

faveur de l'environnement sur le territoire du Limouxin auront un cadre.

L'action du PCAET est un catalyseur de la transition écologique, elle témoigne d'une ambition locale de prendre de manière opérationnelle les sujets de société préoccupants. Plus spécifiquement être force de proposition, afin de répondre autant aux obligations légales qu'aux enjeux environnementaux. Les communes peuvent bénéficier d'un interlocuteur dédié pour monter des dossiers d'aides spécifiques rentrant dans le cadre du PCAET.

Dans la stratégie du PCAET dans un territoire rural, l'objectif premier est d'utiliser le sujet de la transition énergétique au profit des communes pour disposer de nouveaux moyens. Le PCAET doit permettre de monter de vrais projets énergétiques à forte valeur ajoutée pour le territoire. Ainsi le PCAET, apportant des moyens supplémentaires se veut être un outil pour les thématiques : habitat, mobilité, carbone, climat.

Perspectives 2024

L'année 2024 sera l'année de lancement officiel du PCAET à travers des réunions thématiques. Des actions sont en cours de réalisation, notamment une action agricole de séquestration carbone (en attente de financement de la Chambre d'Agriculture). En ce début d'année 2024, le PCAET aide encore les communes à monter leur dossier de Zones d'Accélération des Énergies Renouvelables.

AMBITION POUR LE TERRITOIRE

Les étapes du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) et notamment le débat du **Projet d'Aménagement et de Développement Durable** (PADD) ont été conformes au calendrier d'élaboration du PLUi. Le travail d'élaboration du projet de zonage a été rendu compliqué du fait d'une actualité législative récente et toujours complexe à appréhender sans le recul temporel nécessaire.

Le débat du PADD a eu lieu. Il s'agit d'un document porteur d'ambition pour le territoire sur différentes thématiques : économie, habitat, mobilité, biodiversité, tourisme et énergie renouvelable. Il a été organisé

quatre réunions publiques pour présenter ce document aux citoyens. Ces réunions se sont déroulées dans les quatre bassins de vie avec la participation d'une centaine de personnes au total.

Le PADD est mis en ligne afin que tous habitants puissent prendre connaissance des orientations du territoire pour les dix prochaines années.

La communication du projet de PLUi a accéléré avec l'organisation de quatre réunions publiques. Le service Urbanisme a participé aux travaux du schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires à travers des ateliers et des séances plénières. Il a également participé aux ateliers de l'étude de recensement des zones humides. D'autres actions ont eu lieu, par exemple : deux procédures de planification communale ont été finalisées : la révision allégée d'Arques et l'élaboration du PLU de Rennes-les-Bains.

Par ailleurs, le service s'est occupé de l'instruction et a conseillé des particuliers pour des demandes diverses d'urbanisme.

Perspectives 2024

► Selon le calendrier prévisionnel, les documents du PLUi doivent être finalisés en 2024 avec la formalisation du règlement graphique, la rédaction des Orientations d'Aménagement Programmées et des Orientations d'Aménagement sectorielles et la rédaction du règlement écrit.

► Une étude environnementale sera menée en parallèle sur les zones à urbaniser. Et une autre concernant la rédaction des annexes sanitaires.

► L'arrêt de projet du PLUi du Limouxin doit intervenir avant la fin de l'année.

PÔLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL

Outre le FEDER, l'Europe est partenaire de notre projet de territoire car nombre de projets ne pourraient voir le jour sans le soutien des fonds européens.

Le **Pôle d'Equilibre Territorial et Rural Vallée de l'Aude** (PETR) a engagé dans le cadre du **Groupe d'Action Locale Haute-Vallée de l'Aude** (GAL) la mise en œuvre du programme **LEADER 2014-2020**, qui a été prorogé jusqu'à

la fin de l'année 2022 en raison de l'impact de la crise sanitaire du COVID 19. Son objectif est d'accompagner et de financer des projets privés comme publics visant à **améliorer l'attractivité de la Vallée de l'Aude** en suscitant des initiatives partenariales.

Doté à l'origine d'un fonds de 1,750 millions d'euros de crédits européens du FEADER, il s'est vu attribué en 2018, puis en 2020, une enveloppe complémentaire de près d'1,5 millions d'euros, portant ainsi son montant sur la totalité de la période à près de **3,3 millions d'euros. Ces crédits européens du programme LEADER sont mobilisables jusqu'à l'été 2023.**

Depuis les premières programmations en 2016, ce sont près de **70 projets** qui ont été soutenus (sur 270 projets présentés) jusqu'en 2023, mobilisant la quasi-totalité de l'enveloppe de crédits européens, soit près de 99% de l'enveloppe totale. La moitié de ces opérations a été présentée par des porteurs de projets privés et la plupart des projets, privés comme publics, concerne le territoire de la Communauté de communes du Limouxin.

Les investissements réalisés par les porteurs de projet, qu'ils soient privés ou publics, atteignent au total plus de **4 millions d'euros.**

Pour 1 euro investi par le porteur de projet, c'est 4 euros de financements publics qui sont mobilisés dont 3,2 euros de crédits européens.

La Communauté de communes du Limouxin a bénéficié de ce fond pour plusieurs dossiers tels que :

- Les Orchestres à l'école et au collège ;
- La Création d'une Résidence de territoire artistique ;
- Vignobles et Découvertes « Limoux, vignoble d'histoire et de légende », Co-construire l'image de l'Office de Tourisme avec la création d'outils partagés ;
- L'équipement du conservatoire de musique du futur Pôle Culturel de l'ancienne tuilerie à Limoux.



ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE LIMOUXIN

L'attractivité du territoire Limouxin est au cœur de nos priorités. En 2023, nous avons redoublé d'efforts afin d'améliorer le service public rendu aux habitants. Les initiatives et actions entreprises s'appuient sur le respect de notre patrimoine afin de rendre notre territoire encore plus accueillant.

BIEN VIVRE AVEC LA NATURE

Notre territoire est pleinement engagé dans le développement maîtrisé des sports de pleine nature. Ce développement concerne 3 disciplines : la randonnée pédestre, équestre et le VTT. Au total, la collectivité possède près de 540 km de sentiers de randonnées pédestres inscrits au Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et de Randonnées (PDIPR) et trois parcours de course d'orientation à Arques, Couiza et Sougraigne.

Sentiers de randonnée

Les actions de 2023 ont porté sur la sécurisation, l'amélioration, le balisage et l'entretien d'une partie des chemins et ceci dans un souci d'équilibre géographique par :

- Une veille quotidienne des sentiers avec le suivi des alertes ;
- Le lancement d'un marché public ;

- La préparation de l'entretien et du débroussaillage pour les sentiers de Greffeil (Escoubille et Maison du Sorcier), Saint-Polycarpe, Rennes-le-Château (Ritou), Rennes-les-Bains (Géologique et Botanique), Ajac, Cailhau et Saint Hilaire.
- La préparation du balisage pour les sentiers de Lignairolles, Couiza, la Vallée du Cougaing, Rennes-les-Bains (Géologique et Botanique), Serres (Cardou) et Bugarach (Pont Romain).

Promotion du territoire

La valorisation permanente des sentiers permet de rendre attrayant le territoire à la fois pour les habitants et les touristes. En collaboration avec l'Office de tourisme, de nouvelles fiches de randonnée ont été imprimées : Ajac, Clermont-sur-Lauquet, Magrie, Cournanel, Pieusse, Saint-Martin-de-Villeréglan, Saint-Polycarpe, Villar-Saint-Anselme, Villardebelle et Villelongue-d'Aude. Le travail de refonte de la carte **Autour de Couiza** pour mise en conformité avec la charte graphique départementale a été poursuivie, avec une sortie prévue de l'imprimerie début 2024.

Des panneaux de départ ont été réalisés et posés avec l'aide des Services Techniques, à



Villelongue d'Aude.

Deux événements phares

La **11^{ème} édition des Randos Patrimoine** a eu lieu le samedi 13 mai 2023 à Couiza, Antugnac, Luc-sur-Aude, Montazels et Rennes-le-Château. En raison de conditions météorologiques défavorables, l'évènement a été reporté au 17 juin. Cela aura été une année marquante pour la manifestation à la fois sportive et patrimoniale car les équipes ont repositionné l'évènement sous 3 semaines.

Près de 100 randonneurs ont pu participer aux différentes boucles proposées et accompagnées par les bénévoles du comité départemental de l'Aude et des communes. 120 personnes sont restées au repas servi à l'espace Robert CAPDEVILLE et au Parc de Couiza. 50 personnes ont assisté à la conférence sur le thème *Qu'elle est belle ma vallée !* Le sujet traitait de l'ouverture au tourisme du Limouxin, des pays du Razès et de la Haute-Vallée de l'Aude au XIXe et dans la première moitié du XXe siècle.

Après 3 années d'arrêt suite à la crise sanitaire, la **19^{ème} édition des Randos Razès** a pu avoir lieu le 8 septembre 2023 au Lac de la Pène sur la commune d'Escueillens-et-Saint-Just-de-Bélenard. 7 boucles de

randonnée pédestres, équestres et VTT ont été proposées. Le travail collaboratif mené par les différents services de la Communauté de communes du Limouxin, les communes partenaires et les bénévoles a réussi à faire de cet évènement un succès avec la participation de 250 personnes sur la journée.

Fort de ses valeurs humaines portant sur la cohésion, le partage et l'entraide, cette manifestation est pleinement engagée dans le sport pour tous avec l'ouverture des sentiers de randonnée accessible à tous. Un marché gourmand a été organisé afin de soutenir les producteurs locaux.

PROTÉGER NOS RESSOURCES

La notion d'environnement en matière de domaines de compétences a été élargie à l'assainissement et aux déchets.

Service Public d'Assainissement Non Collectif

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) joue un rôle crucial dans la préservation de l'environnement et de la santé publique en garantissant la qualité de l'assainissement des eaux usées domestiques. En matière d'assainissement, les lois du 3 janvier 1992 et du 30 décembre 2006 imposent différentes obligations aux communes et aux particuliers.

Cette loi est la résultante de directives européennes et du constat que les installations anciennes pouvaient entraîner des pollutions de la nappe phréatique et porter ainsi atteinte à la santé publique, un diagnostic était donc nécessaire. Il sera suivi périodiquement de contrôles de fonctionnement. Elle prévoyait également que chaque commune devait vérifier, lors du dépôt de permis de construire, l'adéquation de l'installation projetée par le pétitionnaire avec le sol où elle était située. Les maires devaient également effectuer, avant remblaiement, un contrôle de réalisation.

Le SPANC a été créé à l'échelle intercommunale afin de soulager les communes d'une compétence obligatoire et nécessaire, qui leur aurait été difficile de mettre en œuvre individuellement. A ce jour, sur les 76 communes de l'intercommunalité, on estime que 2 449 installations sont gérées par le SPANC.

Le service public d'assainissement non collectif travaille en collaboration avec les services de l'environnement, les mairies, les professionnels de l'assainissement, différents services de l'Etat, l'Agence de l'Eau, le Conseil Départemental de l'Aude ainsi que les propriétaires et habitants du territoire. Un rapport complet du SPANC est disponible sur demande.

Perspectives 2024

- ▶ Poursuite des contrôles des nouvelles installations (habitations neuves et réhabilitées durant l'année à venir), avec un objectif d'environ 100 contrôles par an.
- ▶ Poursuite des contrôles de diagnostic de l'existant (ventes) et des contrôles de bon fonctionnement de l'existant, avec un objectif d'environ 130 contrôles par an.
- ▶ Mise en place d'une campagne de sensibilisation sur les devoirs de mise en conformité suite aux ventes immobilières.
- ▶ Ajuster les tarifs des redevances du service.

Gestion des déchets

Les déchets et les pollutions engendrées sont devenus des sujets centraux d'un point de vue **écologique et économique**, dans une réflexion allant de la production des biens à leur fin de vie. Ces déchets sont collectés et traités (valorisés ou non). La Communauté de communes du Limouxin joue un rôle incontournable dans cette chaîne et les coûts de collecte et de traitement sont importants.

Les Services Techniques interviennent sur le **volet collecte** des ordures ménagères et par conséquent sur l'ensemble du territoire. La Communauté de communes bénéficie d'un maillage de quatre déchèteries permettant la venue des habitants sur des sites récemment rénovés et adaptés aux besoins en termes de tri des déchets valorisables. Le service participe également sur certaines communes



à l'enlèvement des encombrants suivant un planning préalablement défini.

Le service comporte **sept tournées** et **quatre déchèteries** à Saint-Martin-de-Villéréglan, Cambieure, Montazels, Saint-Hilaire. Les déchèteries de Cambieure et Montazels ont été rénovées en 2022. En 2023, ce sont les déchèteries de Saint-Martin-de-Villéréglan et Saint-Hilaire qui ont été rénovées.



Prévention des déchets

Dans le cadre de la réglementation nationale, la Communauté de communes du Limouxin a adopté, en juin 2023, l'élaboration du Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA), obligatoire depuis 2012, pour 6 ans (2023 - 2028).

Le PLPDMA a pour mission de mener un ensemble d'actions afin de **réduire la production des déchets**. Il s'agit de la feuille de route qui précisera les actions à déployer et les indicateurs associés afin d'atteindre l'objectif réglementaire de **réduction de 15%** des Déchets Ménagers et Assimilés (DMA) en 2030 par rapport à 2010.

L'objectif pour la Communauté de communes du Limouxin est de passer sous la barre des **500 Kg/habitant/an** de déchets ménagers collectés d'ici 2028 (par rapport en 2021 : 694 kg/habitant).

Le PLPDMA concerne **l'ensemble des DMA** : c'est-à-dire tous les déchets collectés par le service public dont :

- Les ordures ménagères résiduelles ;

- Les emballages ménagers ;
- Les déchets occasionnels collectés en déchèterie.

Le service Déchets a poursuivi sa modernisation dans le cadre de la **mise aux normes des déchèteries** afin de répondre au mieux aux besoins des habitants du territoire.

La **collecte des ordures ménagères** a également fait l'objet d'une attention toute particulière, notamment sur le respect de la Réglementation R 432, en lien avec le **volet sécuritaire** en opération de collecte.

La Communauté de communes a bénéficié d'un accompagnement en 2023 par le BE SOLER IDE dans le cadre d'un **appel à projet** lancé par la Région sur l'objectif d'optimisation de la collecte afin de répondre aux enjeux de demain (réduction et optimisation des coûts). Un temps de restitution, sur le diagnostic et scénarii possibles, a fait l'objet d'une commission déchets spécifique en juin 2023.

Perspectives 2024

- ▶ Poursuite de l'étude *optimisation de la collecte* en partenariat avec le BE IDE SOLER.
- ▶ Déploiement des composteurs individuels au niveau des 75 communes (hors Limoux) représentant environ 600 unités.
- ▶ Mise en place de l'atelier broyage de végétaux.
- ▶ Rencontres sur la thématique du PPLDMA.
- ▶ Engagement d'un diagnostic, conduit par le service gestion des déchets, sur la Redevance Spéciale (taxe aux producteurs privés de déchets). Il semblerait qu'un grand nombre de producteurs ne soit pas assujéti à cette redevance pourtant obligatoire et permettant d'apporter des ressources financières à la collectivité.

CULTURE POUR TOUS ET PAR TOUS

La culture est un axe d'attractivité sur lequel le territoire mise particulièrement. Promouvoir la vie culturelle, en permettant à chacun d'y accéder, contribue à l'expression et à l'enrichissement de tous. L'activité culturelle a repris après deux années de crise sanitaire et de nombreux reports de manifestations.

Convention de Généralisation

de l'Éducation Artistique et Culturelle

La Communauté de communes du Limouxin est signataire d'une Convention de Généralisation de l'Éducation Artistique et Culturelle (CGEAC). Elle a été établie pour une durée de 3 ans (2019-2022) avec en partenaires la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC), l'Éducation Nationale, l'Agence Régionale de Santé (ARS), la commune de Limoux et le Département de l'Aude. Un avenant signé en 2023 a permis de prolonger la CGEAC pour une durée de 1 an.

Le programme d'action de la convention CGEAC comprend un volet urbain (actions de développement culturel du Contrat de ville de Limoux) et un volet territorial (accès à la culture et diffusion des pratiques culturelles sur l'ensemble du territoire et notamment dans les zones rurales du Limouxin). L'une des actions majeures est la mise en place dès 2019 des dispositifs « Orchestre à l'école » et « Orchestre au collège ». Le pivot de cette convention reste la réalisation attendue du pôle culturel sur le site de l'ancienne tuilerie de Limoux.

21 actions, dont la majorité en milieu scolaire, ont été retenues dans la programmation du volet territorial de la CGEAC en 2023. La participation financière de la Communauté de communes du Limouxin s'est élevée à hauteur de 25 000 euros sur un programme de 166 006 euros.

Action culturelle

Dans l'objectif de développer une véritable **politique culturelle** sur le territoire, la Communauté de communes du Limouxin s'est dotée depuis décembre 2015 de la compétence **Action Culturelle d'Intérêt Communautaire**. Elle a pour objectif de **favoriser le développement de la culture** sur notre territoire, et notamment, en soutenant ou en organisant des événements ou des actions dans les domaines de l'**enseignement artistique**, de la **création artistique** sous toutes ses formes, de la **diffusion** des œuvres et des spectacles vivants, et/ou de la **valorisation du patrimoine** culturel immatériel.

Les manifestations s'inscrivant durablement sur le territoire sont soutenues, avec un rayonnement au-delà du territoire, une capacité d'évolution et d'extension en termes d'attractivité et de développement économique, intégrant une valorisation de la

culture et du patrimoine local (architecture, œnologie, gastronomie, richesses naturelles) et une ouverture vers des publics de plus en plus larges.

En 2023, la Communauté de communes a soutenu financièrement les associations pour un montant de 85 900 euros, correspondant à seize actions culturelles du territoire :

- *Les pierres de gué ;*
- *Artistes à suivre ;*
- *Vivons le Théâtre en Pays Corbières et Minervois ;*
- *Chemins de photos ;*
- *Une saison en forêt ;*
- *L'Art s'invite à Magrie ;*
- *Festival international du Film Insolite de la Haute-Vallée ;*
- *Orchestre à l'hôpital ;*
- *Atelier de perfectionnement du Limoux Brass Festival ;*
- *Scène ouverte à l'école de musique et aux orchestres à l'école ;*
- *Actions culturelles pour les publics dans le cadre du Limoux Brass Festival ;*
- *Fête du jeu 2023 ;*
- *Les rencontres du théâtre de plein air du château de Serres ;*
- *Académie et festival de percussions ;*
- *Festival blues en Haute-Vallée de l'Aude.*

Les Jeudis du Parc, organisés par la Communauté de communes du Limouxin ont eu lieu tous les jeudis du 20 juillet au 17 août 2023, cinq jeudis au total. Une fréquentation en hausse, avec environ 150 spectateurs à chaque concert. La nouveauté 2023 était la présence de plusieurs food trucks de restauration qui a séduit le public.

Bibliothèque intercommunale

En 2023, la bibliothèque intercommunale, située à Couiza, s'est dotée d'un nouveau logiciel documentaire *Colibri*. Performant, il facilite grandement le travail au quotidien.

Comme chaque année la bibliothèque a porté le dispositif des *Incorruptibles* en collaboration avec la BDA et les deux écoles de la commune de Couiza. Dans ce cadre, l'établissement a reçu l'illustrateur Sébastien PELON. Cette rencontre a donné lieu à l'exposition à la bibliothèque du travail d'art plastique réalisé par les classes de CM1 et CM2 s'inspirant des techniques de l'illustrateur. Cette année le dispositif *Scène d'Enfance* a été à destination des tout petits, le spectacle

Suis-Moi de la compagnie *Les voisins du dessus* a enchanté le jeune public. Comme chaque année se sont déroulées une séance scolaire et une séance tout public. Au mois de mars l'animation sur l'art pariétal a également obtenu un franc succès.

2023 a été une très bonne année pour la bibliothèque qui a vu son lectorat augmenter, notamment par des jeunes lecteurs.

Enseignement musical

L'école de musique du Limouxin compte 250 élèves qui se répartissent en 13 classes : saxophone, tuba, flûte traversière, piano, hautbois, batterie-percussions, clarinette, guitare, trompette, trombone, Cor, chant, éveil musical. Il privilégie la pratique d'ensemble, avec des groupes de cuivres, de bois, de percussions, un big band, une harmonie, une classe de musiques actuelles (rock, pop..) et un ensemble d'adultes.

En 2023, il a organisé des concerts divers et variés sur neuf communes du Limouxin : Limoux, Cépie, Montazels, Loupia, Malviès, Saint-Martin-de-Villéréglan et Saint-Hilaire.

Deux projets phares ont été également organisés : un échange avec le conservatoire d'Ajaccio et un enregistrement dans un studio professionnel.

Échange avec le conservatoire d'Ajaccio

Le Big Band du conservatoire de la Communauté des communes du Limouxin a fait un échange avec le Big Band du conservatoire de Corse et l'antenne d'Ajaccio. Cela a permis aussi un échange entre deux cultures différentes. Ce sont deux régions (Occitanie et Corse) où les traditions culturelles et musicales sont restées intactes et vivantes. Le département Jazz du conservatoire d'Ajaccio et le Big Band de l'école de musique du Limouxin ont créé un répertoire commun. Le Big band d'Ajaccio était présent lors du Limoux Brass Festival du 26 avril au 1^{er} mai 2023. Deux concerts ont eu lieu à Limoux pendant le Limoux Brass Festival : le jeudi 27 avril 2023 à Cépie et le dimanche 30 avril 2023 sous le chapiteau du festival.

Le retour a été organisé du 26 juin au 2 juillet à Ajaccio pendant le festival de Jazz d'Ajaccio. Le concert d'ouverture du festival « Jazz in Aiaccu » a eu lieu le mardi 27 juin

2023 et a été rejoué à d'autres endroits.

Le projet du travail d'enregistrement s'est réalisé en studio d'enregistrement Limusic à Limoux. Le but était de produire un enregistrement d'une chanson mettant en valeur le territoire Limouxin, à diffuser sur les supports de la Communauté de communes et qui servirait de pré-décroché et répondeur aux différents services de la Communauté de communes.

Une chanson avec accompagnement musical a été composée par le professeur qui dirige la classe de musique actuelle. Les paroles ont été écrites par deux professeurs (chant et musiques actuelles) à partir d'un référentiel de mots identitaires de notre territoire donné par l'Office de Tourisme Intercommunal du Limouxin. L'enregistrement a eu lieu au studio professionnel Limusic les 24-25 avril 2023. Tous les élèves de la classe de musiques actuelles ont participé ainsi que quelques élèves en renfort. Le groupe était composé de : un batteur, une percussion, un bassiste, un guitariste, un clavier, un soubassophone, deux trompettes, deux trombones, un saxophone alto, un saxophone ténor, un saxophone baryton, une clarinette, une flûte et six chanteurs. Les musiciens ont pu comprendre le travail de studio, comment s'organisent les séances, voir le produit enregistré, puis le produit final après mixage et mastering.

SOUTENIR TOUS LES ÂGES DE LA VIE

De la petite enfance au grand âge, la Communauté de communes du Limouxin s'engage dans une démarche sociale, en proposant des services et des initiatives adaptés à chaque étape de la vie. En investissant dans des structures de qualité pour les tout-petits, en soutenant les jeunes et les familles et en développant des actions pour les seniors, l'intercommunalité veille à créer un environnement où chacun peut s'épanouir pleinement.

BIEN GRANDIR EN LIMOUXIN

Le service Enfance-Jeunesse regroupe quatre types de structures différentes dans le secteur de l'Enfance et la Petite Enfance : les

EAJE, le RPE, le LAEP et les ALSH en période périscolaire et extrascolaire.

Établissements d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE)

Au cours de l'année 2023, l'accueil des enfants, âgés de 10 semaines à 4 ans, a pu retrouver son rythme et des conditions normales. Les familles et les enfants sont accueillis dans un cadre soucieux de leurs besoins et de leur développement, dans l'ensemble de ses aspects. Des mouvements sociaux, dans le respect des Codes du travail et de la fonction publique, ont cependant eu une incidence sur les taux d'encadrement, et ce faisant d'occupation.

Après les inondations de 2020, l'implantation de la crèche **Arlequins** sur le domaine de Ninaute a été finalisée, notamment grâce au concours des Services Techniques de l'intercommunalité.

Des **groupes d'analyse de pratiques** ont été mis en place auprès des professionnels des crèches, moments importants de lâcher prise. Ils sont également partis en formation sous l'égide du Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT).

De **nombreux projets festifs** et **moments de rencontre avec les familles** ont été organisés, au rythme des saisons, à l'instar des spectacles de Noël, du carnaval des enfants, des mini-kermesses... ces manifestations sont très appréciées et conviviales.

Des **ateliers et sorties à visée pédagogique** ont également été organisés : ateliers cuisine avec les enfants, découverte d'une ferme...

EAJE	NOMBRE DE PLACES	TOTAL D'HEURES D'ACCUEIL	TOTAL D'ENFANTS ACCUEILLIS EN 2023
LES LUTINS DU SOU Belvèze-du-Razès	25	34 199	47
CRÈCHE DU LAUQUET Ladern-sur-Lauquet	18	23 333	31
PIERROTS ET COLOMBINES Limoux	40	64 365	80
ARLEQUINS Limoux	15	20 204	26

Perspectives 2024

- ▶ Réorganisation du service en vue de sa transplantation dans de nouveaux bâtiments (sur le Pech de Marceille, entre Limoux et Pieusse), et la création de 12 nouvelles places.
- ▶ Concernant l'ensemble des crèches, des formations se tiendront courant 2024 afin d'améliorer et de personnaliser davantage l'accueil des enfants. Des ateliers et des moments d'échanges avec les parents sont en projet.

Relais Petite Enfance (RPE)

L'augmentation des ETP début 2023 a permis d'accompagner la progression de l'activité dans son ensemble, malgré l'absence puis la présence d'un agent à temps partiel thérapeutique pour maladie sur les trois premiers trimestres de l'année 2023.

Le partenariat avec la maison de retraite **Le soleil levant** se poursuit pour la troisième année consécutive, avec l'accueil d'un groupe d'enfants accompagnés par leurs assistants maternels ainsi qu'une animatrice du RPE au sein de la maison de retraite et la rencontre avec les résidents, autour de différentes activités, adaptées à chacun.

Des ateliers **Aller vers** ont été organisés pour favoriser la rencontre des assistant(e)s maternel(le)s isolé(e)s géographiquement ou étant dans l'incapacité de se déplacer.



L'action **Premières Pages** du 29 novembre a permis aux familles de découvrir le service du RPE ainsi que le LAEP puisqu'elle s'est déroulée dans ses locaux, au Domaine de Ninaute. Un travail de partenariat autour de la lecture pour les tous-petits, avec le REEAP de l'Aude, la CAF, la MSA, le Département de l'Aude avec les services de la Bibliothèque Départementale et de PMI. Les supports ont été réalisés en collaboration avec le service Communication de l'intercommunalité.

La fête de fin d'année du RPE s'est déroulée le 7 décembre à 18h avec un spectacle offert. Elle a permis aux familles des enfants

accueillis chez un(e) assistant(e) maternel(le), aux assistant(e)s maternel(le)s du territoire et à l'équipe du RPE de se retrouver pour un moment convivial. Il a été reçu une centaine de personnes au total.

Perspectives 2024

- ▶ Augmentation de l'activité, de la qualité de l'accueil et du service rendu aux familles.
- ▶ Des partenariats et projets sont en réflexion afin de promouvoir et valoriser le travail des assistant(e)s maternel(le)s et d'élargir les services.

La Bulle d'Air, Lieu d'Accueil Enfant-Parent (LAEP)

L'objectif principal du service LAEP est **l'accompagnement à la parentalité**. Les futurs parents et parents d'enfants âgés de moins de 4 ans peuvent sans réservation, anonymement, gratuitement, venir au LAEP les mardis après-midis. Deux accueillantes accompagnent ces temps propices au jeu, à la discussion, dans un cadre bienveillant. Une nette progression de la fréquentation sur l'année 2023 du LAEP est observée, dans la continuité de l'augmentation observée l'année précédente. Cette augmentation indique la demande croissante des parents en la matière.

Le LAEP a accueilli dans ses locaux à Ninaute l'animation **Premières Pages** le 29 Novembre avec le RPE, qui a permis aux familles de découvrir le service du RPE ainsi que le LAEP « La Bulle d'Air ».

Le LAEP a participé à la **rencontre départementale des acteurs du soutien à la parentalité** le 7 décembre 2023.

En 2023, **le LAEP** a comptabilisé 47 séances d'accueil pour 141 heures d'ouverture, accueillant 140 adultes et 161 enfants. **La Bulle d'Air** a accueilli 36 familles et 42 enfants différents.

Perspectives 2024

- ▶ Faire connaître l'existence du LAEP sur l'ensemble du territoire, et de ce fait accroître sa fréquentation.

Accueil de loisirs extrascolaires et périscolaires

Les structures d'accueil de loisirs reçoivent

les enfants sur les temps extrascolaires. C'est l'une des compétences de la Communauté de communes du Limouxin. Pour l'accueil sur les temps périscolaires, **huit communes** et **deux Syndicats Intercommunaux à Vocation Unique** (SIVU) ont délégué la gestion du mercredi à la Communauté de communes, qui a lieu sur le site Robert BADOCC, au domaine de Ninaute.



Quatre associations interviennent également sur le territoire :

- L'**Association Rurale d'Education Populaire** (AREP) : Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) et Accueil de Loisirs Associés à École (ALAE) 3-11 ans, secteur de La Corneilla, à Limoux et ALSH 12-17 ans, à Couiza.
- L'**Association Ribambelle** : ALSH 3-14 ans, à Rennes-le-Château.
- La **MJC du Razès** accueille les jeunes de 12-17 ans pendant les vacances scolaires et en soirée en période scolaire.
- L'**Association Lud'Aude** : ludothèque, à Montazels.

Les ALSH et l'accueil périscolaire **accueillent les enfants scolarisés** jusqu'à leurs 15 ans. Ils permettent aux parents de **concilier vies professionnelle et personnelle**.

Un cadre collectif et soucieux de leurs besoins, permet aux enfants de se socialiser, de découvrir de nouvelles activités et de se développer. En ce sens, plusieurs groupes d'âge sont mis en place pour répondre aux besoins respectifs des enfants.

La convention signée entre la Communauté de communes du Limouxin et les communes/RPI signataires, permet aux enfants appartenant à ces dernières de fréquenter l'ALAE Robert BADOCC sur le temps périscolaire.

La fréquentation en nombre d'heures des accueils de loisirs a augmenté, tant pendant les vacances scolaires que les mercredis. L'ouverture de l'ALSH Robert BADOCC pendant

les deux semaines des vacances de Noël s'est montrée pertinente avec les besoins des familles du territoire, compte tenu du nombre d'enfants accueillis.

En dépit du peu de temps de préparation dont disposent le personnel d'animation, l'organisation de sorties et interventions de personnes extérieures aux ALSH ont contribué aux temps d'animation. On peut citer des sorties à la patinoire de Narbonne propices à la découverte de nouvelles activités, ou les sorties à la piscine communale de Belvèze-du-Razès.

2023	ACCUEIL DE LOISIRS EXTRASCOLAIRE			ACCUEIL PÉRISCOLAIRE
	Le Razès en couleurs Belvèze-du-Razès	Les Pitchouns Lauraguel	Robert BADOCC Limoux	Robert BADOCC Limoux
HEURES D'ACCUEIL ENFANTS	13 058	11 271	50 488	16 660
NOMBRE D'ENFANTS	108	98	419	202

Perspectives 2024

- ▶ Réaménagement de la cour de Ninaute afin d'en améliorer l'accessibilité et de la rendre plus agréable à l'usage.
- ▶ Utilisation des nouvelles salles d'activités rénovées du bâtiment de Ninaute qui faisait naguère office de grange.

BIEN VIEILLIR EN LIMOUXIN

La solidarité envers les personnes âgées est une priorité pour l'intercommunalité. L'objectif est de créer un environnement bienveillant et inclusif pour les aînés, en développant des services adaptés et en favorisant le maintien du lien social.

Maintien à domicile

Le Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD) intervient auprès des personnes âgées, adultes en situation de handicap et familles en difficultés pour :

- L'entretien du cadre de vie : travaux ménagers courants, entretien du linge ;
- L'aide aux actes essentiels de la vie au quotidien (au lever et/ou au coucher, à

la toilette, à l'habillage, à la préparation des repas) ;

- Le maintien des activités sociales et relationnelles (promenades, démarches administratives...).

Le service s'est engagé dans une démarche d'optimisation des ressources à sa disposition afin de moderniser son fonctionnement, gagner en agilité et garantir une qualité de service, tant pour les bénéficiaires que pour les agents.

En 2023, les 142 agents sociaux du SAAD, appuyés par des personnels administratifs et d'encadrement, ont servi 115 743 heures chez 820 bénéficiaires.

L'activité liée aux financements départementaux reste à une hauteur stable, soit 93 456 heures d'intervention réalisées au travers des prestations versées au titre de :

- L'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) 73 195 heures ;
- La Prestation de Compensation du Handicap (PCH) 14 803 heures ;
- L'Aide Sociale 5 459 heures.

L'attractivité du secteur de l'aide à domicile est un défi majeur, que le service tente de relever en participant, entre autres, à des actions de recrutement en partenariat avec les acteurs locaux de l'emploi, de l'insertion et de la formation (Département de l'Aude, Pôle Emploi, centres de formation...), et en accueillant deux apprentis ainsi que des stagiaires aux parcours variés. Parallèlement, le SAAD a rejoint le réseau Aude Réseau Entreprises Apprenantes (AREA) porté par le Centre de Formation Professionnelle du Midi (CFPM).

Afin de favoriser l'intégration des nouveaux agents, un protocole d'accueil sur plusieurs jours combinant rencontres et temps de travail en doublon, a été mis en œuvre.

Perspectives 2024

- ▶ Mise en place d'un temps de valorisation des métiers de l'aide et de l'accompagnement à domicile.

Portage de repas à domicile

La livraison de repas à domicile est effectuée tous les matins du lundi au vendredi sur réservation. Ce service bénéficie aux personnes âgées de plus de 65 ans ou

détenteurs d'une carte d'invalidité ou aux majeurs protégés.

Les repas sont équilibrés et élaborés avec des produits locaux, de saison. Ils sont servis en liaison froide en barquettes à réchauffer. Des menus sans sel et/ou sans sucre, hachés, mixés ou végétariens sont également proposés. 171 personnes ont bénéficié de ce service en 2023, pour 29 498 repas livrés.

Maison de retraite médicalisée

L'Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD) *Les Estamounets*, à Couiza, est un établissement médico-social public territorial dépendant du Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) de la Communauté de communes du Limouxin. Ouvert depuis 1989, l'EHPAD accueille des personnes âgées pour un hébergement permanent ou temporaire.

Quelques informations :

- Président du CIAS : Pierre DURAND.
- Directrice de l'EHPAD : Cécile COUÉ.
- Propriétaire bailleur : Habitat Audois.
- Résidence habilitée à l'Aide Sociale (100%), l'APA et l'APL.

Des travaux d'extension-rénovation réalisés en milieu occupé entre 2009 et 2015 ont permis non seulement de diversifier l'offre d'hébergement mais également d'augmenter la capacité d'accueil de la résidence de 50 à 78 lits répartis ainsi :

- Une unité protégée, sécurisée, pour personnes déambulantes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou troubles apparentés de 20 lits dans laquelle 6 accueils de jour ont été autorisés en journée ou demi-journée ;
- Deux Hébergements Temporaires (HT) (d'une semaine à 3 mois) ;
- 56 autres logements en Hébergement Permanent (H.P) ; dont 6 chambres pouvant bénéficier à des personnes âgées sous oxygène 24h/24 car configurées en type U 5^{ème} catégorie.

Les résidents disposent de médaillons pour appeler le personnel. Tous les logements sont individuels avec une salle de bain privative adaptée ; seuls 3 d'entre eux sont communicants pour accueillir des couples.

La surface a doublé, de 2000m² à 4000m² au sein de trois bâtiments reliés entre eux en R+5. La résidence est climatisée et les couloirs sont rafraîchis. Habitat Audois a porté le projet immobilier, il restait à charge pour l'EHPAD l'investissement mobilier.

La restauration est faite sur place par l'équipe cuisine. L'entretien du linge plat est assuré par un prestataire extérieur. Celui des résidents et du personnel par la blanchisserie de l'Hôpital local de Limoux. La pharmacie de Couiza intervient deux fois par semaine pour préparer les piluliers (doses à administrer) aux 78 résidents. Il n'y a pas d'autres prestations proposées en interne.

Il a été convenu en Comité de pré-admission que la résidence ne pourra pas recevoir plus de 10% de patients âgés atteints d'une pathologie psychiatrique.

L'EHPAD est dans l'attente de signer son premier Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens qui remplace les traditionnelles Conventions Tripartites ; il lui permettra de poursuivre son activité pour les cinq ans à venir.

Les résidents accueillis à l'EHPAD ont entre 62 et 103 ans (3 centenaires) avec une moyenne d'âge de 86 ans (87 ans chez les femmes et 82 ans chez les hommes). La durée moyenne de séjour (DMS) est de 3 ans et 6 mois. En 2023, l'EHPAD héberge 60 femmes et 17 hommes. 45% proviennent de la Moyenne Haute-Vallée et 91% sont Audois.

SANTÉ, L'AFFAIRE DE TOUS

Bien qu'elle soit une compétence de l'État, la santé est devenue une préoccupation croissante, devenue l'affaire de tous. L'intercommunalité organise des actions en faveur de la santé et du bien-être de ses habitants.

Le Contrat Local de Santé (CLS) de la Vallée de l'Aude, entre les communautés de communes du Limouxin et des Pyrénées-Audoises, s'inscrit dans une approche globale visant à réduire les inégalités sociales et territoriales en agissant sur les déterminants de la santé.



L'objectif est de partager les différents constats des acteurs, de favoriser une démarche locale et concertée, d'encourager le déclassement entre les champs de la santé et du social afin de créer une dynamique positive grâce à la mobilisation de tous les acteurs tout en apportant une réponse adaptée aux besoins du territoire. Cinq axes sont travaillés :

1. Accès aux droits et aux soins :

- ▶ Co gestion et co animation du réseau de santé précarité.
- ▶ Trois réunions plénières ont été organisées les 14 mars, 4 juillet et 7 novembre 2023. En moyenne 28 structures différentes ont participé au moins une fois à l'une des plénières.
- ▶ Soutien à la création de la Maison de Santé Pluriprofessionnelle (MSP) de Belvèze du-Razès a eu lieu tout au long de l'année jusqu'à l'inauguration des locaux le 7 septembre 2023.
- ▶ Demande de réhabilitation du premier étage de la MSP d'Espérasa-Couiza a été déposée afin de proposer un espace supplémentaire avec deux chambres privées et un espace de travail dédié aux professionnels de santé.
- ▶ Accueil et aide à l'installation des deux Infirmières en Pratique Avancée (IPA) à la MSP d'Espérasa-Couiza.
- ▶ Aide à la rédaction du projet d'équipe de Soins Primaires du Pays de Sault.
- ▶ Participation aux groupes de travail de la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé de la Haute-Vallée de l'Aude sur différentes thématiques.
- ▶ Réflexion sur la création d'un centre de santé communautaire sur Quillan.

2. Prévention et promotion de la santé :

- ▶ Diabsat : organisation de la venue du bus Diabsat sur le territoire afin d'offrir

un dépistage complet et gratuit des complications chroniques du diabète (évaluation de l'état des yeux, artères des membres inférieurs, pieds et reins) au plus près des patients diabétiques.

- ▶ E Ophtalmo : organisation d'atelier de prévention et de dépistages visuels gratuits pour les personnes de 60 ans ou plus en partenariat avec le Département de l'Aude et le Centre Hospitalier Limoux-Quillan.
- ▶ Site de Quillan : trois ateliers de prévention les 8 juin, 6 juillet et 14 septembre suivis d'un dépistage individuel le 14 septembre.
- ▶ Mois sans Tabac : participation à la mise en place du village du mois sans tabac sur la foire d'Espezel les 21 et 22 octobre : 122 personnes sensibilisées et 5 entretiens tabaco réalisés.

3. Répondre aux besoins spécifiques des seniors en favorisant un parcours coordonné entre les acteurs locaux :

Participation aux réunions des acteurs travaillant autour de la personne âgée afin de favoriser l'interconnaissance et de travailler sur des projets communs :

- ▶ La journée des aidants familiaux du 19 octobre.
- ▶ Le suivi des actions de prévention dans le cadre de la conférence des financeurs.
- ▶ L'organisation du forum seniors à Chalabre.
- ▶ Participation au groupe de travail isolement des seniors avec le département de l'Aude.

4. Santé environnement :

Organisation d'ateliers *Manger équilibré pour 3 fois rien* en partenariat avec le PAT HVA et l'association Médecins du Monde :

- ▶ Cycle de six ateliers organisés de septembre à décembre 2023 pour les personnes en situation de précarité (orientées par les associations caritatives du territoire).
- ▶ Un atelier de transformation et conservation de fruits et légumes : Limoux en partenariat avec l'EVS.
- ▶ Un atelier découverte et transformation de fruits sauvages : Rennes-le-Château.
- ▶ Un atelier découverte des plantes sauvages : Alet-les-Bains.
- ▶ Trois ateliers sur la découverte des champignons en forêt (demi-journée). Au total 37 participations (dont 21 personnes différentes).

5. Santé mentale et addictions :

Participation aux SISM (Semaines d'Information sur la Santé Mentale du 9 au 22 octobre) :

- ▶ Recensement et valorisation des actions mises en place autour de la santé mentale par les partenaires du réseau santé précarité HVA : 10 actions gratuites et ouvertes au public ont été répertoriées et valorisées sur un visuel adapté.
- ▶ Organisation d'une sophro-balade destinée au public en situation de précarité. L'objectif était de mettre en avant les techniques de la sophrologie avec les bénéfiques d'une marche en nature : exercices de relaxation, des techniques de respiration, de visualisation positive et des mouvements simples, afin de lutter contre le stress et d'apaiser les tensions physiques et psychiques.
- ▶ Deux temps de formation sur mesure ont été offerts aux professionnels et bénévoles du territoire à l'accueil des personnes en souffrance psychique : les bons mots, les attitudes à adopter ou éviter en fonction des différentes problématiques de santé mentale, les signaux d'alerte, techniques pour orienter en obtenant l'adhésion.

Le CLS permet une forte dynamique partenariale sur le territoire.

Perspectives 2024

- ▶ Poursuite de la réflexion pour le projet de centre de santé communautaire : création de l'association et lancement du diagnostic communautaire.
- ▶ Projet de MSP de Saint-Hilaire.
- ▶ Partenariat avec la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé de la Moyenne et Haute-Vallée de l'Aude.
- ▶ Poursuite des actions de prévention et de promotion de la santé sur le territoire.

HABITAT, URBANISME, RÉSEAUX

Insertion professionnelle

L'équipe pédagogique des chantiers d'insertion est composée d'un encadrant technique, d'un formateur technique et

d'une accompagnatrice en insertion sociale et professionnelle, et régit sous le pilotage de l'employeur du chantier, la Communauté de communes du Limouxin.



Tous interviennent avec un objectif commun : accompagner le salarié dans son parcours et favoriser ainsi son insertion. En 2023, 17 salariés ont pu bénéficier du dispositif (2 femmes et 15 hommes), travaillant dans 5 communes différentes (La Digne d'Aval, Cailhavel, La Courtète, Bourière et Coustaussa). Ils représentent 108 jours travaillés, dont 7 jours en intempéries.

PLU communaux

En parallèle des étapes du PLUi et notamment le débat du PADD (voir page 8), deux procédures de planification communale ont été finalisées : la révision allégée d'Arques et l'élaboration du PLU de Rennes-les-Bains.



Quatre CoPil PLUi ont eu lieu et une réunion associant les personnes publiques associées.

Deux enquêtes publiques ont eu lieu pour finaliser les procédures communales.

Service Application du Droit des Sols

Le service Application du Droit des Sols (ADS) a organisé une réunion d'information auprès des secrétaires de mairie sur la complétude des dossiers ADS et sur la dématérialisation.

Les statistiques du service ADS montre une augmentation des demandes d'autorisation et une baisse significative des Déclarations d'Intention d'Aliéner.

Perspectives 2024

- ▶ Organisation de 4 réunions publiques prévues pour septembre 2024. Communication au préalable sur ces réunions.
- ▶ Mise à jour du site Internet en fonction des actualités.
- ▶ Réunion d'information auprès des secrétaires de mairies sur les dossiers ADS et le logiciel utilisé prévue en mai 2024.

Transport à la demande

Un service de transport à la demande CIRCULAD' est organisé sur l'ensemble du territoire par délégation de la Région Occitanie. Il permet aux habitants de rejoindre Limoux ou Couiza-Espérasa trois demi-journées par semaine. La Région cofinance ce service de manière significative, couvrant 70 % du déficit.

Pour l'année 2023, près de 19 200 km commerciaux ont été parcourus avec l'entreprise Vidal et Fils, transportant ainsi 1 665 voyageurs au total sur l'année.

Le coût total du service : 64 023,96 €

Recettes voyageurs (tickets) : 3 277,00 €
 Déficit (Dépenses - Recettes) : 60 746,96 €
 Subvention Région : 42 522,87 €
 Reste à charge pour la CCL : 18 224,09 €



DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

Le développement du territoire Limouxin est une stratégie-clé pour renforcer la cohésion territoriale avec nos partenaires, améliorer la qualité de vie des habitants, tout en fidélisant les touristes.

SYNERGIE INTERCOMMUNALE

Développement économique

La Communauté de communes du Limouxin s'est engagée depuis 2015 à assurer la gestion et l'exploitation de la Pépinière d'Entreprises, première pierre pour la mise en place d'un service de développement économique.

Ses missions sont d'accueillir des porteurs de projet et des chefs d'entreprise afin de faciliter la création, le développement, l'implantation et la reprise d'activité.

Cette année, environ **100 porteurs de projets ont été reçus** par le service, pour une **trentaine d'entreprises créées** ou **développées** et une **cinquantaine d'emplois créés** et/ou **maintenus**.

L'hébergement des entreprises sur la pépinière est entièrement financé par la Région avec le soutien de crédits européens.

La pépinière peut accueillir une vingtaine d'entreprises en création ou en développement sur une surface de plus de **2 000 m² de locaux** (ateliers, bureaux, espaces mutualisés) avec des **services clés en main**.

Après 9 années d'activités, 40 entreprises ont successivement intégré les locaux avec un taux de remplissage variant entre 70 et 95%.

À la fin de l'année 2023, **15 entreprises étaient hébergées dans les locaux de la pépinière** avec un taux de remplissage de près de 80%, laissant encore la possibilité à de nouveaux projets de s'y installer.

Résultats 2023

- ▶ **50 emplois sur site** à la fin de l'année.
- ▶ **15 entreprises** générant en totalité près de **5 millions d'euros** de chiffre d'affaires.

L'occupation des locaux étant de durée limitée (en moyenne 36 mois), les entreprises sont accompagnées pour une sortie optimale afin d'accueillir de nouvelles activités.

Ainsi, les entreprises hébergées ont la possibilité de **s'implanter sur le foncier de la**



a été retenu sur l'ensemble des espaces disponibles, pour une implantation en 2023-2024.

La création du **Pôle Entreprises Vallée de l'Aude**, intégrant les services de la Pépinière, est venu en 2019 renforcer l'action de la collectivité, au service des entreprises avec la Chambre de Commerce et d'Industrie, la chambre de Métiers et de l'Artisanat, la Plateforme d'Initiative Locale Haute-Vallée de l'Aude (I-HVA), le Groupe d'Action Locale Haute Vallée de l'Aude (programme européen LEADER), et plus ponctuellement, l'Agence Une Rivière Un Territoire d'EDF.

Plusieurs manifestations à destination des professionnels se déroulent dans les locaux de la Pépinière, qui devient ainsi un lieu incontournable pour les décideurs et les acteurs économiques du Limouxin et des Pyrénées-Audoises.

Occitanie Zone Économique (OZE) Charles Cros (nouvelle dénomination du PRAE). C'est le cas de trois d'entre elles dont les travaux ont commencé à l'automne 2021 pour une implantation fin 2022 début 2023.

La décision prise par la Communauté de communes en 2018 de soutenir l'investissement immobilier des entreprises, appelant les crédits de la Région, fut un élément déclencheur.

Ainsi quatre projets d'implantation (dont trois hébergés précédemment dans les locaux de la Pépinière d'entreprises) ont vu le jour en 2022, et deux à trois autres sont d'ores et déjà identifiés pour 2023-2024, dont une a pu s'implanter à l'été 2023.

Dès la fin de l'année 2023, sur les douze lots mis à disposition des entreprises, sept d'entre eux accueillent cinq entreprises, trois d'entre eux étaient en phase de dépôt de permis de construire pour l'implantation de deux entreprises, et deux étaient à l'étude pour accueillir une nouvelle entreprise.

La zone d'activités de Luc-sur-Aude a **15 entreprises** générant en totalité près de **5 millions d'euros** de chiffre d'affaires. Elle fait l'objet depuis 2019 de plusieurs projets d'implantation, dont l'un d'entre eux

Tourisme

L'Office de Tourisme Intercommunal du Limouxin (OTI) dispose de quatre antennes : Limoux, Couiza, Rennes-le-Château et Rennes-les-Bains.

Le renouvellement du dossier de classement en catégorie 2 a été travaillé sur l'ensemble de l'année par toute l'équipe et sous l'égide du nouveau directeur à partir du 1^{er} juin 2023.

Les statuts ont été modifiés le 11 octobre 2023 afin de conserver uniquement **deux Bureaux d'Information Touristique** : Limoux à l'année et Rennes-le-Château de Pâques à Toussaint. Les sites de Couiza et de Rennes-les-Bains ont été transformés en **Points d'Information Touristique** afin de répondre à l'audit diligenté par les services de l'Agence de Développement Touristique de l'Aude, en lien avec les services de la Préfecture de l'Aude et de pouvoir ainsi remplir les critères de classement le cas échéant. La signalétique d'accès aux différents sites et les enseignes ont été modifiées en conséquence.

L'Office de Tourisme Intercommunal est une **vitrine de l'intercommunalité** en matière de communication auprès des touristes et des visiteurs extérieurs. Il contribue à l'attractivité du territoire par la réalisation de multiples actions de promotion et la création de

contenus : réalisation de missions photo et vidéo cofinancées par le GAL LEADER dans le cadre de Vignobles et Découvertes, par exemple.

Il est également le référent pour les professionnels du tourisme, nombreux sur la destination, qui comptent sur lui pour assurer leur promotion et le remplissage de leurs structures. L'Office de Tourisme joue aussi un rôle de conseil auprès des professionnels du tourisme, pour la collecte de **la taxe de séjour** notamment.

L'OTI a participé au **Salon International de l'Agriculture 2023** (en février), en partenariat avec **Aude Tourisme** : promotion de la destination, de l'oenotourisme, des labellisés **Vignobles et Découvertes** par l'animateur dédié.

La **convention de valorisation touristique de la Voie Verte**, du Canal du Midi à Montségur, a été signée le 13 décembre 2023. L'Office de Tourisme Intercommunal a contribué à la gestion de la logistique et du protocole sur l'ensemble de la manifestation, à la demande de la Communauté de communes du Limouxin.

Site incontournable du territoire, les **Gorges de Galamus** ont comptabilisé 19 243 passages (comptage manuel de 11h à 18h), soit 3% de plus que l'an passé.

Perspectives 2024

- ▶ Travail avec la Mairie de Limoux sur le repositionnement du BIT en cœur de ville et des flux.
- ▶ Ouverture 7 jours sur 7 de Pâques à Toussaint du Bureau d'Information Touristique de Rennes-le-Château.
- ▶ Pérennisation du **Point Info Estival** des Gorges de Galamus par la mise à disposition de saisonniers formés dans un local amélioré.
- ▶ Édition du 1^{er} magazine touristique de destination et poursuite du développement du site web (création d'un site pro notamment et road book).
- ▶ Accueil d'influenceurs et renforcement de la cohérence de notre



communication (charte graphique).

- ▶ Première participation à de nouveaux salons : **pré-tour Rendez-Vous en France 2024** par l'accueil de 10 Tour-Opérateurs sur le territoire les 24 et 25 mars 2024, ou le salon **Occygène des activités de pleine nature** à Toulouse (février 2024).
- ▶ Lancement d'une démarche **Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE)** avec l'Agence de Développement Touristique de l'Aude.
- ▶ Mise en œuvre de la démarche **Tourisme et Handicap** à l'échelle de l'Office de Tourisme Intercommunal et de la destination sans oublier les marques **Qualité Tourisme** et **Accueil Vélo**.

Charte forestière

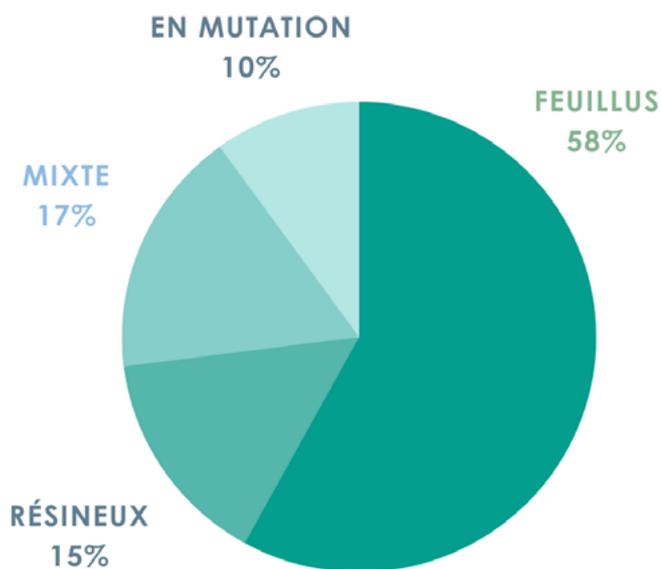
La Charte forestière de territoire est un outil de développement économique territorial. L'objectif de la Charte forestière est de formaliser la structuration de la filière forêt-bois locale et d'initier des synergies intra et interterritoriales.

Cette charte fait le lien entre les acteurs des secteurs privé et public, dans le but de d'engager des méthodes de travail collectives efficaces, et de faire émerger des projets concrets.

L'approche territoriale et la concertation sont à la base de la démarche. De nature contractuelle, elle n'a pas de caractère réglementaire.

Répartition des essences dans la forêt :

- 40 413 hectares de forêt
- 49% du territoire de la CC du Limouxin
- 4,4 millions de m3 de bois sur pied
- 132 751 m3 de production annuelle



En 2022, le programme d'action 2022-2026 a été approuvé en conseil communautaire il s'articule autour de deux grands enjeux.

Les enjeux et objectifs de la Charte forestière :

1. Encourager une gestion raisonnée et durable des forêts :

- ▶ Améliorer l'accessibilité des massifs forestiers et l'exploitation lors des coupes ;
- ▶ Sensibiliser les propriétaires et les autres usagers de la forêt sur la gestion durable ;
- ▶ Protéger la biodiversité en forêt.

2. Encourager et valoriser l'utilisation du bois local (bois d'œuvre et bois de chauffage) :

- ▶ Promouvoir l'utilisation du bois d'œuvre local dans les projets de collectivités et de particuliers (ex. des feuillus) ;
- ▶ Valoriser localement le bois de chauffage et le bois énergie local ;
- ▶ Soutenir et accompagner les professionnels de la filière forêt-bois.

Les projets importants de 2023 et les actions copartagées permettent de dynamiser le territoire et de mettre en valeur la filière bois sous toutes ses formes et de profiter ainsi au grand public.

Un projet partenarial a été mis en place entre la commune de Sougraigne et le lycée Saint-Joseph de Limoux. Le but est de **lutter contre le renfermement des espaces ouverts** et la prolifération du Pin noir d'Autriche.

Le **Programme d'Education à l'Environnement et au Développement Durable** (EEDD) en collaboration avec Gée Aude : 8 écoles

concernées, 5 thématiques, 6 interventions/projet prévus.

Une **sortie Outdoor** à destination du grand public réalisée en partenariat avec l'Office de Tourisme des Pyrénées-Audoises.

Un projet de **desserte forestière** inclut une réfection de voiries forestières.



SENTIER D'ANTUGNAC

LES MOYENS DE L'INTERCOMMUNALITÉ



L'intercommunalité dispose de ressources financières, humaines et techniques permettant des investissements, servant les intérêts des habitants du Limouxin. La capacité à structurer des projets à l'échelle du territoire permet de mutualiser les moyens.

PÔLE RESSOURCES

Les objectifs du pôle ressources ont été atteints :

- Accompagner les services en évolution (notamment lors du transfert du SAAD au CIAS au 01/01/2023) ;
- Passage à la nomenclature comptable M57 au 01/01/2023 ;
- Poursuite du dialogue social, notamment dans le cadre du comité social territorial renouvelé en décembre 2022.

La Commande publique et les Affaires juridiques

Le service de la Commande publique et des Affaires juridiques a eu un effet impactant au niveau interne de l'intercommunalité en terme d'économie budgétaire liée à la mise en concurrence régulière de l'ensemble des achats et une récupération de 3 362,20 € grâce aux divers recours directs sinistres.

Un accompagnement permanent de

l'ensemble des services pour la gestion des achats. Ce service regroupe :

- La commande publique ;
- L'expertise juridique, foncière, la gestion du patrimoine immobilier ;
- Les assurances ;
- Les archives ;
- La protection des données personnelles.

En 2023, la **Commande publique** a réalisé 26 marchés et 20 consultations ont été lancées pour la Communauté de communes. Au total, le nombre de marchés s'élève à 59.

Pour la Communauté de communes :

- 20 marchés à procédure adaptée ;
- 6 appels d'offres ouverts ;
- 20 consultations (< à 40 000 € HT).

Dans le cadre du service mutualisé avec la ville de Limoux :

- 12 marchés à procédure adaptée ;
- 2 appels d'offres ouverts.

Pour le CIAS :

- 1 marché à procédure adaptée
- 1 appel d'offres ouvert ;
- 2 consultations (< à 40 000 € HT).

Montant cumulé des dépenses liées aux marchés publics :

- 8 147 868,10 € HT, soit 9 574 258,95 € TTC.



- 6 bâtiments en qualité de propriétaire non occupant ;
- 4 bâtiments en qualité de locataire occupant.

LES PARCELLES

La Communauté de communes est propriétaire de 88 parcelles, pour une superficie de 343 509 m².

LA FLOTTE AUTO

- 55 véhicules

LE SERVICE SVP

- 36 communes adhérentes

LES CONVENTIONS ET BAUX (en cours)

- Bailleur : 29 baux et 19 conventions
- Occupant : 3 baux et 7 conventions
- Servitudes : 21 conventions

Les ressources humaines

Le service des ressources humaines (RH) assure le recrutement des agents, la gestion des carrières, la gestion prévisionnelle des effectifs, la formation et l'évaluation des agents, la rémunération du personnel ou encore le dialogue social.

Par son action de fonction support auprès des autres services, le service RH intervient au quotidien dans la gestion du personnel (du recrutement à la gestion de carrière, jusqu'à la sortie de l'agent). Il a de ce fait un rôle important d'**accompagnement des agents et des chefs de service**.

En octobre 2023, le service RH a organisé des **élections professionnelles** pour la désignation des nouveaux représentants du personnel pour le CIAS, après plusieurs mois de préparation.

Par ses recrutements, le service RH permet de faire fonctionner les établissements qui délivrent des services à la population : centres de loisirs pour l'accueil des 3 à 15 ans tous les mercredis et à chaque vacances scolaires, emplois saisonniers d'été pour les services techniques ou l'office de tourisme notamment.

Quelques chiffres clés du service :

- Effectifs salariés en décembre 2023 : **225**

Les évènements marquants du service :

- Démarrage des travaux du Pôle culturel avec l'enchaînement des phases administratives qui en ont découlé.
- Réception des travaux de la MSP de Belvèze-du-Razès avec l'installation des professionnels en juillet 2023.
- Lancement de projets des crèches (Pierrots et Colombines et Arlequins).
- Organisation des différents groupements de commande avec les communes et/ ou le CIAS.

En 2023, le **service Affaires juridiques** a reçu 33 sollicitations de communes qui ont toutes été traitées. La réponse leur a été apportée dans des délais allant de 24h à 15 jours.

26 actes ont été rédigés par le service :

- 15 conventions (ponctuelles ou permanentes) ;
- 9 baux ;
- 2 servitudes.

22 traitements de sinistres :

- 13 sinistres auto ;
- 9 sinistres dommage aux biens ;
- 1 sinistre en protection juridique en lien avec avocat.

31 bâtiments d'une surface de 13 712m² :

- 21 bâtiments en qualité de propriétaire occupant ;

agents, dont **113 titulaires**, **4 stagiaires**, **63 contractuels permanents** et **45 non permanents** (saisonniers ou emplois temporaires).

Répartition des effectifs permanents par service :

- 5 agents à l'urbanisme
- 64 agents à l'enfance-jeunesse
- 8 agents à l'office de tourisme
- 55 agents aux services techniques
- 16 agents à la culture
- 8 agents en administration générale
- 3 agents en direction générale des services
- 4 agents en développement économique
- 10 agents en RH + service mutualisé de secrétaire de mairie
- 6 agents en finances

• **24 recrutements** d'agents en emploi permanent.

• **5 apprentis**, **3 agents en contrats aidés**, **15 salariés en chantier d'insertion** et **78 saisonniers** accueillis sur différents services (centres de loisirs, office de tourisme, services techniques et accueils).

• **3 réunions du Comité social territorial (CST)** et **2 réunions de la formation spécialisée** en matière de santé, sécurité et conditions de travail, pour la Communauté de communes.

• **1 réunion du Comité social territorial (CST) du CIAS** suite aux élections d'octobre 2023.

Le service mutualisé des secrétaires de mairie est rattaché au service RH. Ce service met à disposition 6 agents secrétaires de mairie, auprès de 15 communes ou syndicats du territoire intercommunal.

Perspectives 2024

- ▶ Poursuivre la mise en place d'une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences, en anticipant les changements organisationnels (prise de compétence de l'eau et l'assainissement, futur pôle culturel, ...).
- ▶ Poursuivre un dialogue social

de qualité suite à la nomination des nouveaux représentants du personnel.

Le service finances

Il est important de souligner qu'en 2023 la Communauté de communes du Limouxin a adopté par anticipation le passage à la nomenclature M57 au 1er janvier 2023 et a également voté son RBF (règlement budgétaire et financier) indispensable au changement de nomenclature.

Le service finances a traité :

- 4 682 mandats CDC et 1511 CIAS
- 2 183 titres CDC et 621 CIAS

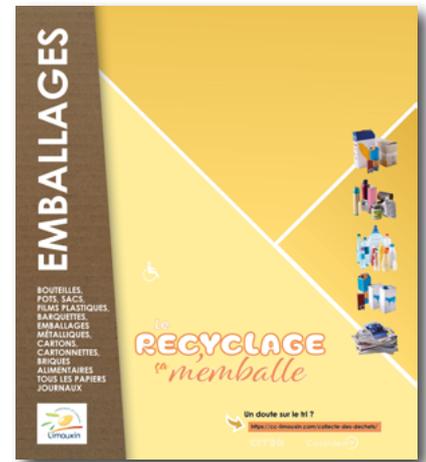
COMMUNICATION

Le rôle du service Communication est d'**informer de façon claire** et de **valoriser les actions** menées par les différents services de l'intercommunalité, qu'elles soient à destination des élus, des habitants ou du grand public en général.

En interne, il soutient la direction des ressources humaines afin de faciliter la communication et les relations inter services, notamment avec la **Lettre Interne** mensuelle, à destination des agents. Par ailleurs, depuis octobre 2023, la Lettre Interne est imprimée en noir et blanc au lieu de la couleur afin d'entamer une démarche d'économie. Le service Communication soutient également le pôle présidence en assurant une présence lors des réunions communautaires, afin d'en restituer un reportage photos.

En externe, il veille à la bonne utilisation de la charte graphique et se porte **garant de l'image de l'intercommunalité** au travers des différents supports visuels, lors d'événements organisés par les services internes ou lors d'événements organisés par des partenaires de l'intercommunalité.

L'outil principal est le site Internet <https://cc-limouxin.com/>. Fruit d'un travail collectif, la base de la communication en ligne implique sa mise à jour régulière. En effet, avoir un site web soigné, interactif et



Les nouveaux visuels Points d'Apport Volontaire

réactif est gage du sérieux de l'information de notre établissement public. La page d'accueil présente régulièrement des bandeaux tournants mensuels, mettant en valeur l'actualité.

En 2023, le service a démarré une **harmonisation** et une **professionnalisation globale** des procédures et des supports, que ce soit en interne ou en externe. Le but est de favoriser la fluidité des échanges. Le service Communication développe et conçoit des contenus les plus adaptés et cohérents possible.

INFORMATIQUE

Depuis 2022, la Communauté de communes travaille sur la modernisation du parc informatique. Ces mesures permettent d'assurer une prestation de service public plus sécurisée, tout en protégeant les informations sensibles contre les cybermenaces, accrues ces dernières années.

Une grande avancée technologique concerne l'installation de la fibre optique, qui a été mise en service sur une grande partie des sites de la Communauté de communes. Cela permet une amélioration accrue du débit sur les sites accueillant de nombreux agents, ainsi qu'une plus grande flexibilité avec les plateformes dématérialisées et le cloud.

En ce qui concerne le site Internet de la collectivité, les 76 communes ont désormais leur page dédiée.

Perspectives 2024

- ▶ Maintien de l'activité, poursuite du partenariat France relance dans le cadre de la sécurisation des données informatiques et renforcement du Règlement Général de Protection des Données (RGPD).
- ▶ Maintenir le déploiement des nouveaux ordinateurs (modernisation des équipements) et gestion plus efficiente des photocopieurs de la collectivité.

SOUTIEN AUX COMMUNES

Les Services Techniques interviennent pour accompagner et assister les élus communaux sur les questions techniques ou juridiques et interviennent sur un large éventail d'actions.

Le service Déchets, sur sa mission de collecte des ordures ménagères, réalise une mission indispensable à la salubrité publique et fait partie des compétences obligatoires de toutes communautés de communes.

Le service Patrimoine réalise l'entretien et la maintenance des bâtiments et au suivi des Zones d'Activités Économiques. Les services Patrimoine (Limoux) et Technique (Couiza) œuvrent quotidiennement de manière à répondre aux sollicitations des communes, chaque fois que cela est nécessaire. Cela peut être pour des travaux aux communes, les curages

de fossés, de petits travaux de voirie, l'entretien espaces verts ou naturels, en cas d'intempéries, lors d'un manque de personnel ou en support sur des manifestations.

Le service Mécanique s'occupe du parc de 55 véhicules (poids lourds et VL) nécessaires aux déplacements des agents de la Communauté de communes sur le territoire Limouxin.

Le prêt de matériel

Le matériel et les agents techniques ont été mis à disposition des communes qui en ont fait la demande, pour réaliser divers travaux notamment sur le montage des podiums et autre petit matériel comme les grilles d'exposition. Le tableau ci-dessous indique le nombre de prêts réalisés en 2023.

Type de matériel	Nombre de prêts aux communes
• Chapiteau 20x8m	23
• Chapiteau 9x5	20
• Podium 80m ²	20
• 4 tentes 4x4	43
• 300 chaises noires	51
• 50 tables plastiques	50
• 2 chapiteau 12x5	46
• 15 grilles d'exposition	21
• 4 tentes 3x3m	30
• 80 girondines	23
• 20 packs samia	7
• 16 modules	10
• 20 claustras	4

Les fonds de concours

Les fonds de concours communautaires permettent de soutenir des opérations communales d'investissement de voirie, des équipements ou des espaces publics, pour un plafond des dépenses éligibles fixé à 50 000 euros HT par an et par commune avec des taux d'aides maximum selon que la population de la



commune soit supérieure ou non à 500 habitants (7,5% ou 12,5%).

- 184 402 euros ont été attribués aux communes par la Communauté de communes.
- 4 803 342 euros est le montant total des travaux estimés par les communes.



LA COMPOSITION DU BUREAU



Pierre DURAND
Président
Communauté de
communes du
Limouxin



Alain COSTES
Vice-Président
Délégation Aménagement
de l'espace / Urbanisme



Denis MOUNIÉ
Vice-Président
Délégation
Finances



Jean-Louis CARBONNEL
Vice-Président
Délégation
Tourisme



Philippe ANDRIEU
Vice-Président
Délégation
Maintien à domicile /
Culture



Jacques HORTALA
Vice-Président
Délégation
Santé



Albert NADAL
Vice-Président
Délégation
Assainissement non collectif /
Intercommunalisation de l'eau



André AMAT
Vice-Président
Délégation
Travaux / Accessibilité
et bâtiments



Élodie GARCIA
Vice-Présidente
Délégation
Agriculture et alimentation /
Égalité professionnelle



Yves CABANNE
Vice-Président
Délégation
environnement



Ghislaine TAFFOREAU
Vice-Présidente
Délégation
Communication / Relations
avec les communes



Pierre BARDIÈS
Vice-Président
Délégation
Personnel et mutualisations



Joël CATHALA
Vice-Président
Délégation
Gestion des déchets



José NAVIO
Vice-Président
Délégation
Développement
économique

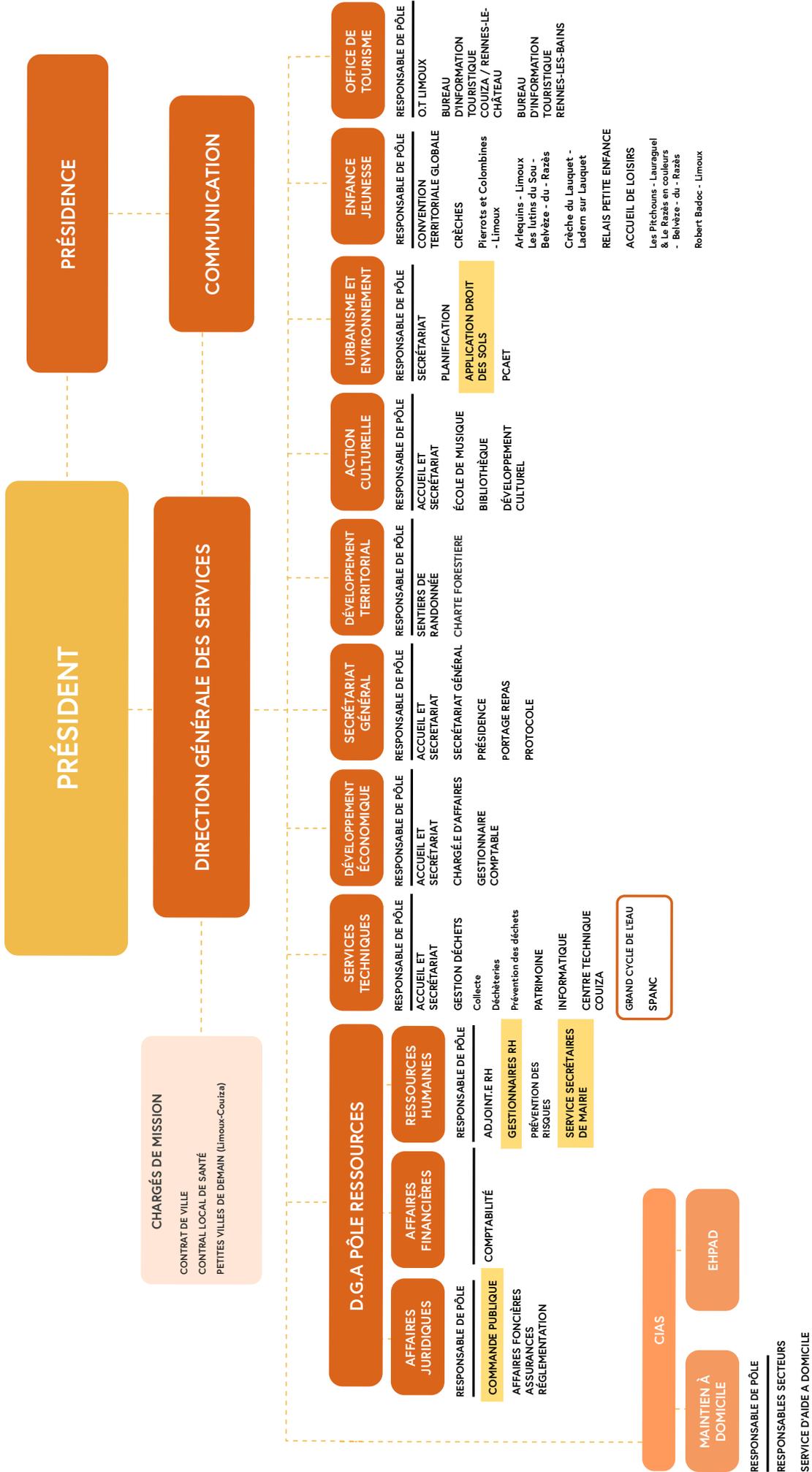


Christophe CUXAC
Vice-Président
Délégation
Enfance-Jeunesse



Jean PERILLOU
Vice-Président
Délégation
Habitat et mobilité

ORGANIGRAMME COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU LIMOUXIN







**AJAC - ALAIGNE - ALET-LES-BAINS - ANTUGNAC - ARQUES - BELCASTEL-ET-BUC
BELLEGARDE-DU-RAZES - BELVEZE-DU-RAZES - BOURIEGE - BOURIGEOLE - BRUGAIROLLES
BUGARACH - CAILHAU - CAILHAVEL - CAMBIEURE - CAMPS SUR L'AGLY - CASSAIGNES
CASTELRENG - CAUNETTE-SUR-LAUQUET - CEPIE - CLERMONT SUR LAUQUET - COUIZA
COURNANEL - COUSTAUSSA - CUBIERES-SUR-CINOBLE - DONAZAC
ESCUEILLENES ET SAINT JUST DE BELENGARD - FESTES-ET SAINT-ANDRE - FOURTOU
GAJA-ET-VILLEDIEU - GARDIE - GRAMAZIE - GREFFEIL - LA BEZOLE - LA COURTETE
LA DIGNE D'AMONT - LA DIGNE D'AVALE - LA SERPENT - LADERN-SUR-LAUQUET - LAURAGUEL
LIGNAIROLLES - LIMOUX - LOUPIA - LUC-SUR-AUDE - MAGRIE - MALRAS - MALVIES
MAZEROLLES-DU-RAZES - MISSEGRE - MONTAZELS - MONTGRADAIL - MONTHAUT - PAULIGNE
PEYROLLES - PIEUSSE - POMY - RENNES-LE-CHATEAU - RENNES-LES-BAINS
ROQUETAILLADE-ET-CONILHAC - ROUTIER - SAINT-COUAT-DU-RAZES - SAINT-HILAIRE
SAINT-MARTIN-DE-VILLEREGLAN - SAINT-POLYCARPE - SEIGNALENS - SERRES - SOUGRAIGNE
TERROLES - TOURREILLES - VALMIGERE - VERAZA - VILLARDEBELLE - VILLAR-SAINT-ANSELME
VILLARZEL-DU-RAZES - VILLEBAZY - VILLELONGUE D'AUDE**